



Ouverture sur mur mitoyen

Par bubulle

J'AI ACHETÉ UNE MAISON OU IL Y A UN MUR MITOYEN SUR LEQUEL IL YA UNE OUVERTURE DONNANT SUR MON JARDIN.LA VOISINE NOUS INFORME QUE C'EST LE MUR DONNANT SUR SA CAVE ET QUE LA DITE OUVERTURE NE PEUT ETRE OBSTRUE CAR C'EST LE SEUL POINT DE LUMIÈRE QU'ELLE EST.QUE PUIS JE FAIRE PUISQUE LA DITE OUVERTURE EXISTAIT DÉJÀ AVANT L'ACQUISITION DE MA MAISON?

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement